

COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

(KBA.22577)
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-:-Démocratie-:-Paix

1 D E C R E T N° 77/213 DU 28 avril 1977
portant nomination d'un Chef de la Direction
Politique de la Zone Autonome de Brazzaville.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES

- VU - l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;
- VU - l'Acte 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
- VU - l'Ordonnance 1/69 du 5 Février 1969 modifiant la Loi 11/66 du 22 Juin 1966 portant création de l'Armée Populaire Nationale ;
- VU - l'Ordonnance 6/69 du 24 Février 1969 portant Organisation de la Défense Opérationnelle du Territoire ;
- VU - le Décret N° 77/95 du 25 Avril 1977 portant réorganisation du Ministère de la Défense Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. Le Capitaine Pierre ANGA, Membre du Comité Militaire du Parti Congolais du Travail est nommé Chef de la Direction Politique de la Zone Autonome de Brazzaville

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 28 avril 1977

Par le Président du Comité Militaire
du Parti, Chef de l'Etat, Président
du Conseil des Ministres

Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Premier Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Chargé de la Coordination des Acti-
vités du Parti Ministre de la Défense Nationa

P. Le Ministre des Finances en Mission,
Le Ministre Délégué auprès du Premier
Ministre, Chargé du Plan

Commandant Denis SASSOU-NGUESSO.-

François B I T A